



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : La Baussaine

Autres communes :

R500

Appellation : Deux bâtiments de communs

Monument(s)

Appellation : Logis

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 03/02/2026

Étendue de la protection : Le manoir de la Béréchère, à savoir, le logis en totalité, les façades et toitures des deux bâtiments de communs, l'ancien four à pain ainsi que le sol d'assiette du jardin, de la cour et des douves : inscription par arrêté du 3 février 2026.

Appellation : Sol d'assiette du jardin, de la cour et des douves

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 03/02/2026

Étendue de la protection : Le manoir de la Béréchère, à savoir, le logis en totalité, les façades et toitures des deux bâtiments de communs, l'ancien four à pain ainsi que le sol d'assiette du jardin, de la cour et des douves : inscription par arrêté du 3 février 2026.

Appellation : Deux bâtiments de communs

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 03/02/2026

Étendue de la protection : Le manoir de la Béréchère, à savoir, le logis en totalité, les façades et toitures des deux bâtiments de communs, l'ancien four à pain ainsi que le sol d'assiette du jardin, de la cour et des douves : inscription par arrêté du 3 février 2026.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.